



PRIX DE LA NOUVELLE ALBERTINE SARRAZIN 2025

Le prix Albertine Sarrazin a été créé en 1987 par Jean HORTUS, Rédacteur des croisés d'Oc, afin de révéler des vocations et des talents littéraires cachés.

Albertine Sarrazin avait élu domicile dans la région du Pic St Loup, et aujourd'hui encore se manifestent de nombreux témoignages d'intérêt pour son œuvre et l'esprit qui en émane.

C'est pourquoi, suite au décès de Jean HORTUS, ce concours a été relancé en 1993 par l'Association Vivre à Valflaunès, qui le reconduit en 2025.

La nouvelle constitue un genre littéraire minoritaire ; il offre cependant une grande liberté d'expression à ceux qui, sans être écrivains

REGLEMENT DU PRIX ET CONSIGNES D'ENVOI

· Ce prix annuel, **ouvert du 1er septembre 2024 au 28 février 2025**, distingue une **nouvelle inédite écrite en français**, à caractère littéraire, **aux thème et style libres**, d'un auteur français ou étranger.

· L'œuvre, dactylographiée et correctement lisible, ne devra pas dépasser **30 000 signes espaces compris**. Chaque candidat indiquera en tête de sa nouvelle le nombre de signes qu'elle comporte. (*Astuce : Pour connaître le nombre de caractères du texte, il suffit de sélectionner tout le texte, aller dans « Révision » et cliquer sur le bouton « Statistiques ».*) La police demandée est le **Times New Roman, taille 12**. L'envoi devra se faire en **fichier word ou odt** (et non en pdf).

La nouvelle devra posséder **un titre et être exempte de signature afin de respecter l'anonymat de la préselection**. Chaque candidat n'a droit qu'à **un seul envoi**.

CONSIGNES ENVOI DES TEXTES : ENVOI PAR MAIL*

Indiquer en objet du message : « **Prix Albertine Sarrazin : envoi de nouvelle** », et joindre :

- **votre nouvelle** au format word ou odt (pas de pdf)
 - **une fiche** scannée avec nom, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail, comportant la mention signée « *J'autorise le Comité d'Organisation du Prix Albertine Sarrazin à publier la présente nouvelle* » ;
- Les candidats s'engagent à ne pas demander de droits d'auteur en cas de publication de leur texte. Il s'agit de renoncer uniquement au droit d'auteur dans le cadre du recueil des nouvelles édité pour le Prix Albertine Sarrazin. Les candidats lauréats conservent leurs droits d'auteur sur leur nouvelle si elle est publiée ultérieurement dans un autre ouvrage. Par contre, leur nouvelle ne sera plus inédite et elle ne pourra plus être proposée à d'autres éditions du Prix Albertine Sarrazin.
- éventuellement un **curriculum vitae littéraire**.
 - la référence du **virement bancaire de 16 €** (IBAN FR76 1350 6100 0038 6818 2000 005 BIC AGRIFRPP835)

Merci d'indiquer vos nom et prénom en référence du virement

Les candidats qui préfèrent régler par chèque devront le faire parvenir à l'adresse ci-dessous dans les meilleurs délais, libellé à l'ordre de l'association Vivre à Valflaunès.

Les candidats souhaitant recevoir le **recueil des nouvelles primées** sont invités à adresser une enveloppe pouvant contenir un recueil de 15/21 cm, libellée à leurs nom et adresse, affranchie pour un poids allant jusqu'à 250g, à l'adresse ci-dessous.

ADRESSE : **Comité d'organisation du Prix Albertine Sarrazin—Association Vivre à Valflaunès**
Mairie – 1 Place Gabriel Calmels - 34270 Valflaunès

* Les candidats ne disposant pas de moyens informatiques peuvent envoyer leur dossier de participation par courrier à l'adresse ci-dessus.

Le non respect des consignes entrainera automatiquement la non prise en compte de la candidature et le non remboursement des droits à concours.

· **Procédure du concours** : les œuvres reçues seront soumises anonymement à un jury de présélection.

Le Jury d'attribution final est composé de personnalités du monde littéraire. Le Jury est souverain, ses décisions sont sans appel.

Aucun commentaire ou appréciation de la part du jury ne pourra être donné sur les nouvelles.

Les résultats seront communiqués fin juin / début juillet 2025 ainsi que la date de la remise du prix qui aura lieu en présence du lauréat ou d'un représentant.

Le lauréat qui aura obtenu le Prix ne sera pas autorisé à concourir à nouveau dans ce prix pendant les 5 éditions suivantes.

· **NATURE DES PRIX** : **Le lauréat se verra offrir 1 000 € en guise de prix.**

NOUVEAU cette année : **100 €** seront attribués à chacun des auteurs classés de la **2ème à la 5ème position**. (Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer tous les prix, en fonction du nombre et de la qualité des textes présentés.)

Les nouvelles primées seront publiées dans un recueil.

· **Acceptation du règlement** : la participation au concours entraîne l'acceptation des termes du présent règlement.

Le Comité d'organisation se réserve le droit d'annuler le concours en cas de participation insuffisante (45 nouvelles environ). Les candidats seraient alors remboursés de leurs frais de participation.

